
INFORMATION SUR LA NORME DE RESISTANCE A LA GLISSANCE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

AGGLOTECH adopte comme norme de référence pour les surfaces résistantes à la glissance dans les bâtiments publics la norme allemande BGR 181 qui, grâce à une catégorisation claire, indique le type de surface correct pour chaque environnement.

CLASSE R9

**Angle d'inclinaison
glissade 6 - 10°**

Indiquée pour la réalisation de :

Halls, escaliers, couloirs et revêtements de sol en général de : écoles, bureaux, magasins, cliniques et hôtels.

CLASSE R10

**Angle d'inclinaison
glissade 11 - 19°**

Indiquée pour la réalisation de :

Revêtement de sol pour toilettes, vestiaires, laveries, comptoirs libre-service ou bars.

CLASSE R11

**Angle d'inclinaison
glissade 20 - 27°**

Indiquée pour :

Revêtements de sol et escaliers en extérieur.

CLASSE R12

**Angle d'inclinaison
glissade 28 - 35°**

Bouchardée indiquée pour :

Revêtements de sol et escaliers en extérieur

Revêtements de sol extérieurs en pente.

Les finitions AGGLOTECH répondent aux exigences des normes BGR 181 et DIN 51130

Surface adoucie et imprégnée R9

Surface adoucie et imprégnée R10

Surface brossée R9

Surface bouchardée et brossée R11

Surface bouchardée R12